

Jean-Jacques Hazan, président national de la FCPE était à Brest le 25 novembre. A cette occasion, il a évoqué les sujets suivants :



L'actualité

1) Les suppressions de postes

Le « dogme du gouvernement » du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui part en retraite reste valide. En 2009, les 13500 suppressions de postes étaient réparties en environ 1500 RASED, 1000 maternelles et 11000 postes de remplaçants. La rentrée s'est donc passée sans trop de heurt car il n'y avait pas de visibilité « évidente ou flagrante » de ces suppressions de postes de remplaçants. Maintenant, le problème de remplacement commence à se ressentir dans les établissements. Le site internet FCPE : *ouyapacours* permet le recensement de profs non remplacés.

Les 16000 postes supprimés en 2010 se feront par la réforme de la formation des enseignants (IUFM), qui seront dorénavant des étudiants, non rétribués par l'EN. Voir le chapitre 4, plus bas.

2) La réforme du lycée

Des informations sont disponibles sur le site www.fcpe29.fr

Deux points sont importants :

1) Importance des 2 heures d'accompagnement personnalisé (TPE) car les élèves sont acteurs sur ces créneaux. 50 % des élèves ont des

difficultés dans le système actuel. Ces 2 heures vont permettre de travailler en petits groupes. La FCPE demande que ces heures soient appliquées de la seconde à la terminale. Des précisions sur la mise en place des TPE doivent être apportées, même si nous avons été entendus par le ministre actuel. La FCPE demande que le lycée amène 80 % d'une classe d'âge au bac.

2) Importance de l'aide au choix : Aujourd'hui, un constat est fait sur le choix de la voie S qui est souvent choisie pour « ne pas se fermer les portes » par rapport aux autres filières qui « ferment les portes trop tôt ». Le tronc commun en première est une avancée car il apporte un délai dans le choix de la filière. Ceci est positif car « le plus tard est le mieux » pour finaliser les réorientations. La notion de passerelle entre les différentes voies de formation est à développer.

Importance aussi de la création des conseils pédagogiques dans les établissements. La FCPE demande que « ce soit vu aussi en CA pour que tout soit bien expliqué aux parents, qu'ils ne soient pas exclus ».

Autre constat : pour l'instant, il y a un oubli important dans cette réforme : le lycée professionnel !

3) La réforme de la formation des enseignants

Cette réforme est catastrophique car elle prévoit une baisse de la formation pédagogique, « plus de pédagogie, plus de psychologie de l'enfant », sachant qu'actuellement il est constaté que les enseignants ont de plus en plus de mal car les classes sont hétérogènes. De plus, il faut que les enseignants soient accompagnés dans leur savoir car il y a une évolution des moyens techniques (écran informatique, écrans TV, etc.).

Le ratage de cette réforme est prévisible. La prévision de la suppression des 16000 postes est conditionnée par la réforme de la formation des maîtres (suppression de postes de stagiaires).

Comment tenir les réformes et les suppressions de postes ? sachant qu'à cela s'ajoutent une augmentation de plus de 50000 élèves en 2011 (boum démographique de l'an 2000) et un retour du privé vers le public à cause de la crise économique. Cette réforme de formation des maîtres avec sa suppression de postes aggrave la situation du système et met vraiment l'école en péril !

(suite page 2)

Les campagnes menées par la FCPE :

4) La défense de la maternelle

La scolarisation des enfants de moins de 3 ans est une position défendue par la FCPE.

Le fait que les écoles privées accueillent des enfants, sans limitation des places disponibles, tend bien évidemment à privilégier le choix d'orientation vers le privé pour certaines familles. Quand les enfants ont commencé leur scolarité dans le privé, le retour vers le public est difficile (organisation familiale, fratries, etc.)

5) La sectorisation

La FCPE défend la sectorisation quel que soit le niveau scolaire. Le nombre de dérogations augmente.

La remise en cause de la sectorisation déstabilise le tissu social et renforce la ségrégation. Perte de la mixité sociale. Des établissements sont complètement déstabilisés car certains ont vu leurs effectifs augmenter fortement. A l'inverse, d'autres sont très fragilisés par pertes d'effectifs.

Le ministère a demandé une étude approfondie des effets de l'assouplissement de la sectorisation. La FCPE insiste pour participer à cette table ronde car les familles sont les premières à subir cette mesure. Si les personnels de l'EN peuvent changer d'établissement, les parents, eux, « ne déménagent pas » !!! Nous espérons être aussi entendus sur cette demande de participation à la réflexion.

6) Les rythmes scolaires

La FCPE intensifie son action sur ce thème.

Nous devenons le « syndicat » des écoliers car nous défendons leurs conditions de travail (toilettes, restauration, poids du cartable...)

La semaine répartie sur 4 jours en France est la semaine la plus « folle » du monde. C'est la journée la plus longue d'Europe avec ses 6 heures minimum. Donc, limiter à 5 heures/jour serait une avancée.

La semaine des 4 jours est intéressante, uniquement pour les adultes Il est nécessaire de revoir cela en mettant l'intérêt de l'enfant au centre du débat.

7) La gratuité

Le montant de la bourse pour un collégien est de 230 €/an et de 440 €/an pour un lycéen.

La FCPE veut s'approcher de la gratuité par augmentation des montants des bourses.

Il y a un minimum d'équité car la Cour des Comptes a pointé des différences (facteur de 1 à 10) sur l'ensemble du territoire.

8) Poids des cartables : Campagne M'ton dos

Rappel : la circulaire ministérielle définit un problème de santé publique. La campagne M'Ton dos (FCPE, médecins, kinés) est accessible sur internet.

Le ministère doit payer les livres. Dans la loi de Finances (LOLF) est identifiée une enveloppe budgétaire « crédits pédagogiques » pour financer l'achat de livres (ligne A2 du chapitre A1 du budget des collèges). Pour une classe de 30 élèves, il suffit d'acheter une ½ collection de livres sur la base de prix moyen du livre de 13€ soit 200€ pour les matières comme le français, l'histoire-géo ou les maths. Le coût au plan national est de 30 à 40 millions d'euros au plan national.

Il faut amorcer les choses. Il suffit de 12-13€/élève ce qui correspond au remboursement de la 1^{ère} visite médicale « mal de dos ».

9) Restauration scolaire

4 points importants : l'égalité d'accès, le tarif dégressif, la qualité avec le respect des équilibres nutritionnels et la mise aux normes (points d'eau, place des enfants, taux d'encadrement).

10) La grippe A H1N1 et les fermetures de classes pour cause de grippe

Pour le choix sur la vaccination ou non Jean-Jacques préconise de se renseigner auprès du médecin de famille.

Afin d'éviter la propagation du virus, la possibilité de fermeture d'établissements semblait de bon sens. Mais, la fermeture des établissements scolaires est ridicule si les autres lieux de contagion (transports en commun, stades, autres lieux publics) restent ouverts. Actuellement, 1 préfet sur deux ne ferme plus les établissements scolaires...

L'Institut de Veille Sanitaire n'a pas donné de directives.

Le suivi des cours sur les sites internet des établissements ne remplacera pas les cours. C'est un outil d'accompagnement. Le CNED a plus de 100 heures de programmes depuis 2002.

Ceci a néanmoins permis de pointer les possibilités de cahiers de texte interactifs en lien avec le site des programmes par niveau. Un encadrement des travaux personnels de l'élève est possible.

Cette application renvoie à nos propositions pour alléger les cartables des collégiens. Il faudrait un grand plan d'investissement comme pour l'école numérique rurale. L'établissement « numérique » transformerait les pratiques ! Cette orientation implique une numérisation de l'école par câblage. Achat de matériel, etc, le coût est estimé à 3-4 milliards d'euros. Pourquoi pas dans le grand emprunt !